



Peut on demander un remboursement à la place d'un avoir

Par **martina**, le **20/04/2008** à **22:27**

bonjour, j'ai acheté dernièrement un vêtement dans une boutique pour offrir mais il n'a pas plus!

je suis allée le rendre, et j'ai demandé un remboursement mais on me l'a refusé! on m'a dit "chez nous on rembourse pas," du coup j'ai reçu un avoir, mais je ne suis pas satisfaite car il n'y a rien qui me plait dans ce magasin!

ma question est la suivante: est-ce qu'ils ont le droit de me donner un avoir alors que je souhaite un remboursement?

j'espère avoir vos réponses!
merci

Martine

Par **ASSIA1210**, le **24/04/2008** à **00:02**

bonjour

je ne peux malheureusement pas répondre à votre question, mais pour avoir travaillé dans la vente, je sais que le magasin fait toujours en sorte de ne pas rembourser le client, soit en lui faisant acheter un autre produit, soit en lui donnant un bon d'achat. normalement, si le magasin ne rembourse pas, il doit normalement le signaler.